

La Lettre d'Arvert

n°74

HIVER
2022

*Le Conseil Municipal
vous présente ses meilleurs voeux pour 2022*



ABORD TAXI

dessin : © freepik.com



TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations

Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

www.abord-taxi.fr

abordtaxi@orange.fr

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z



véhicules standing
GARES- AEROPORT
de 1 à 9 places

ETAULES - **ARVERT** - ROYAN - **06 07 52 73 40**

Le Salon de l'Optique

ARVERT

Face à la Pharmacie - 05 46 75 48 61

SUPER U Arvert



107 avenue de l'Etrade
05 46 36 46 57

www.superu-arvert.com

SuperUArvert



bricopro

Votre maison va nous adorer

FRANCE MATÉRIAUX
CONSTRUIRE ET RÉNOVER PRO

BRICO . MAISON . JARDIN . MATERIAUX



SARL SOBRIAL

05.46.36.46.80 - contact@bricoproarvert.fr

2 ter rue des justices - 17530 Arvert

Scannez et découvrez !



BONNE MAISON
Constructeur

Jonathan JASMAIN
06 47 10 56 91

10, rue de la Source
17530 ARVERT

E-mail : bonne.maison17@orange.fr
site : www.bonne-maison.com

BONNE MAISON
Depuis 1988
Constructions
Artisanales
05 46 23 07 10
www.bonne-maison.com

CENTRE FUNÉRAIRE
HORSEAU
PRESQU'ÎLE d'ARVERT

POMPES FUNEBRES
FUNÉRAIRIUM
MARBRERIE
MAGASIN FUNÉRAIRE
TEL: 05.46.36.34.75
24H/24H

Conseillers funéraires
de France

A votre disposition pour tous
renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Etrade
17530 ARVERT

centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centrefuneraire-arvert.fr

Progrès's forme Aquasport



Aquabike



Aquagym



Natation



Pilates



Fitness



Cardio-musculation

Moulin des Justices - Rue du Grand-Pont - 17530 Arvert (Centre Commercial SUPER U)

06-33-83-02-14

05-46-08-09-70

<http://progresformeaquasport.com/>



MOT DU MAIRE

Chères Alvertonnes, chers Alvertons,

Un nouveau numéro de la lettre d'Arvert pour une nouvelle année !

Cette nouvelle année s'annonce déjà sensiblement similaire à la précédente, ponctuée par les aléas du Covid et ses nombreuses directives qui impactent fortement les services scolaires, ceux des crèches, du centre de loisirs et la vie en général.

En rétrospective de cette année 2021, nous pouvons noter l'achèvement de réalisations, comme l'espace Chaland avec ses commerces, le déplacement de l'agence postale, la réhabilitation complète du préau de l'école maternelle ainsi que celle du cimetière, et la réfection du tronçon de l'ancienne D14 de la rue du Littoral à la rue des Lauriers.

A noter également l'ouverture de la déchetterie, la création des jardins familiaux, la démolition à Avallon de l'ancienne épicerie et d'une partie de la maison attenante. La construction des trois nouvelles classes primaires a bien commencé ... en retard certes, mais normalement la rentrée de septembre 2022 devrait bien y avoir lieu !

Suite aux trois commissions élargies (mobilité, parc des loisirs, P.A.S), les projets suivants ont été lancés :

- le plan de mobilité de la commune a été revu, des aménagements piétonniers, cyclables et des changements de sens de circulation sont prévus pour une meilleure sécurité et pour favoriser les déplacements doux,
- la restructuration d'une partie du parc de loisirs est programmée avec la transformation d'un des terrains de tennis en terrain de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans,



- le point d'accueil social (P.A.S) pour l'installation duquel le terrain de l'ancienne soldeirie a été acquis. Une enquête est en cours concernant le besoin d'hébergement des jeunes apprentis, alternants et stagiaires.

Lors de la rentrée 2021, 83 enfants en maternelle et 162 enfants en primaire ont été inscrits. Je lance un appel à tous nos jeunes parents afin qu'ils inscrivent leurs enfants en mairie (05.46.36.40.36) pour éviter une possible fermeture de classe.

Enfin, nous pouvons nous réjouir de l'engouement pour notre commune, si dynamique et attractive aux dires des nouveaux arrivants. Notre population a franchi la barre des 3500 habitants (3572 INSEE) avec les conséquences institutionnelles et financières qui en découlent. Le recensement qui est en cours jusqu'au 19 février nous confirmera la croissance du nombre d'habitants d'Arvert.

En ce début d'année, c'est avec plaisir que je tiens ainsi que tout le conseil municipal à vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette année 2022. Qu'elle vous garde en bonne santé, qu'elle vous réserve de beaux moments de bonheur et qu'elle vous donne la force d'entreprendre et de réussir.

Bonne et heureuse année !

Marie-Christine PÉRAUDEAU

Maire d'Arvert

Directrice de la publication :
Marie-Christine PÉRAUDEAU

Rédaction :
Commission communication :
Eric BAHUON, Annie BAUD,
Agnès CHARLES, Corinne
MAIGNANT, Béatrice BRICOU,
Christine SCHNEIDER, Dimitri
DAUDET, Gilles MADRANGES,
Georges RIGA, Bertrand ROCHE

Réalisation & Impression :
Imprimerie Atlantique Offset

La municipalité remercie toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce
numéro de la Lettre d'Arvert.



 Le Mot du Maire p.03

 Infos Municipales p.04

 Jeunesse p.12

 Infos CARA p.14

 Environnement p.17

 Commerces
& Marché p.20

 Animations p.21

 Numéros Utiles p.22

 Etat Civil p.23

 Mot de l'opposition p.23

 Vie associative p.24

Infos Municipales



CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2021

DE 068-2021-3-5-9 CONVENTION AMENAGEMENT avenue de la Presqu'île partie entre la rue des Lauriers et l'entrée de la Commune d'ETAULES

rapporteur : Monsieur PICON

Le projet de convention concernant l'aménagement de la traverse pour la partie comprise entre la Commune d'ARVERT et la Commune d'ETAULES prévoit un montant total des travaux estimé à 393 000 € pour la participation communale, déclinée ainsi qu'il suit :

- aménagement de la voirie : 357 000 €
- aménagement du pluvial rue du Petit Paris : 36 000 €

Pour ce dernier point, compte-tenu du transfert de la compétence à la CARA de la gestion des eaux pluviales, il sera nécessaire d'envisager la signature d'une convention avec la CARA afin que cette dernière finance la réalisation des travaux. Il est également possible d'obtenir un financement concernant la création des pistes cyclables.

Intervention de Madame BRUNEAU : Peut-on connaître le détail des coûts ?

Monsieur PICON expose que le coût du pluvial de la rue du Petit Paris et celui de l'aménagement traverse est de 105 925 € dont 35 000 € devrait être pris en charge par le Département et 70 000 € par la CARA dans le cadre de la GEPU. En revanche, la Commune ne connaît pas la position de la CARA et du Conseil Départemental. Selon nos informations, ils doivent se rencontrer pour en discuter. Monsieur PICON souhaite que la Commune envoie un courrier à la CARA pour leur demander des explications. Il a pu constater que pour l'Agglomération de Rochefort (CARO), le Conseil Départemental a maintenu son financement à 50 % et la CARO a pris en charge le solde. Il ignore donc si la Commune va retrouver ces financements.

Le coût des pistes cyclables est de 64 950 € avec une prise en charge de 50 % du reste à charge dans le cadre du fonds de concours de la CARA pour les pistes cyclables. Il passe ensuite aux voix.

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité, les termes de la convention proposée par le Conseil Départemental.

(Le sigle GEPU correspond à la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)

DE 069-2021-3-2-1 CESSION DE TERRAIN RUE DE TREUILLEBOIS

rapporteur : Madame le Maire

La Commune avait procédé à l'acquisition de deux terrains situés rue de Treuillebois, cadastrés E 385 et E 384. Après contact pris auprès de PRIM ACCESS-Coopérative Vendéenne du Logement, ces derniers envisagent la réalisation de 4 maisons individuelles pour primo accédants. Cette société propose d'acheter les dits terrains au prix de 40 000 €.

Ce projet concernera les primo accédants qui louent pendant un ou deux ans le logement. Ces locations sont un apport dans le cadre de la réalisation des emprunts pour acheter. Si après cette période, le primo accédant peut supporter la dépense, il devient propriétaire de l'habitation. Les habitations sont comptabilisées en logement social pendant six ans.

Intervention de Madame BRUNEAU qui souhaite que soient ajoutés au procès-verbal, les coûts d'acquisition des dits terrains : le montant total des acquisitions frais de notaire inclus était de 35 038,66 € (2018 et 2019)

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de procéder à la cession des terrains au prix de 40 000 euros, et disent que l'acquéreur prendra en charge les frais d'actes à intervenir.

> CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2021

DE 083-2021-7-3-1 ZAC FIEF DE VIOLETTE : réalisation d'un emprunt

Madame GIRAUD sort de la salle.

Rapporteur : Madame le Maire

Une consultation bancaire pour le financement du programme de portage foncier et aménagement voie d'accès ZAC FIEF DE VIOLETTE à vocation habitat a été menée. Le portage foncier est effectué dans l'attente d'appréhender deux terrains qui sont sur la zone concernée.

Caractéristiques principales de la consultation :

il ne sera réalisé qu'un seul tirage sur le prêt pour le 15 décembre 2021 au plus tard.

3 établissements consultés. Un ne s'est pas positionné sur la demande.

2 propositions : CAISSE d'EPARGNE et CREDIT AGRICOLE.

Discussion :

Messieurs RIGA et MADRANGES pensent que le taux variable est un taux à risque qui d'ici deux à trois ans, risquent d'évoluer en

notre défaveur. Le taux fixe étant très bas, il est préférable à leur avis de retenir cette proposition.

Il est expliqué que pour l'aménagement du Fief de Volette, le principe était jusqu'à présent d'acheter les terrains d'un macro lot, de les aménager puis de les vendre en remboursant les emprunts réalisés pour l'opération. Le problème de cette zone est l'incertitude de la durée pour appréhender les terrains. Le taux variable permet un remboursement sans frais alors que le taux fixe suppose le paiement d'une indemnité qui coûtera plus chère à la Commune. Il faut donc déterminer la politique à suivre : soit les élus continuent à rembourser les emprunts au fur et à mesure des opérations, soit les élus décident de s'endetter sur le long terme dans ce budget annexe.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal par 21 voix pour

DECIDENT de retenir le principe de réaliser un emprunt à taux fixe

RETIENNENT la proposition du CREDIT AGRICOLE sur les bases suivantes :

- montant : 187 000 €
- durée : 15 ans
- remboursements trimestriels
- remboursement du capital linéaire
- taux fixe : 1,01 %
- total des frais financiers : 14 401,36 €
- frais de dossier : 187 €
- remboursement possible à chaque échéance moyennant le versement d'une indemnité actuarielle non plafonnée.

DE 086-2021-8-8-1 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2020

rapporteur : Monsieur BAHUON

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport sur la qualité du service assainissement de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique doit faire l'objet d'une communication au Conseil Municipal, en séance publique.

Bilan financier : les éléments de tarification

assainissement collectif

prix HT	part du délégataire		part de la collectivité	
	2019	2020	2019	2020
part fixe	29,7	30,36	56,06	56,06
prix au m ³	0,73	0,74430	0,348	0,348

- prix facture type 120 m³ :
236,37 € en 2019 – 239,25 € en 2020

assainissement non collectif

- 90 € pour le contrôle technique des installations neuves
- 50 € pour le diagnostic de bon fonctionnement des installations existantes

Les membres du conseil municipal prennent acte du rapport présenté

> CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE

DE 088-2021-3-6-1 TARIFS

rapporteur : Madame Le Maire

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à se prononcer sur les propositions de tarifs de la commission finances en date du 25 novembre

Tarifs périscolaires

Après discussion, les membres de la Commission proposent d'appliquer le tarif social. Il s'agit de prévoir des repas à 1 € pour les plus bas revenus et d'instaurer la progressivité en fonction des ressources des ménages. Une aide financière de l'Etat à hauteur de 3 € par repas facturé à 1 € est prévue. La tarification sociale doit comprendre au moins trois tranches dont au moins une inférieure ou égale à 1 € et une supérieure à 1 €. Il est recommandé de construire une tarification sociale en s'appuyant sur le quotient familial calculé par la CAF, souvent déjà utilisé par les familles et les communes (par exemple pour la tarification des accueils de loisirs). Le quotient familial est un outil d'équité sociale qui permet de calculer la participation des familles à partir de leurs revenus, des prestations familiales et de la composition du foyer. Il s'agit du rapport entre les ressources imposables et les prestations perçues chaque mois par la famille, et le nombre total de parts du foyer fiscal (possibilité de récupération des données auprès de la CAF dans le cadre d'un conventionnement).

Cette application interviendra dans les conditions suivantes :

- tarif 1 : quotient 0 à 859 : 67 familles
soit 41 % (revenus annuels inférieurs à 20 000 €)
- tarif 2 : quotient 860 à 1029 : 19 familles
soit 12 % (revenus annuels entre 21 et 29 000 €)
- tarif 3 : quotient 1030 à 1139 : 20 familles
13 % (revenus annuels entre 30 et 39 000 €)
- tarif 4 : quotient 1140 et + : 54 familles
34 % (revenus supérieurs à 40 000 €)

quotient	tarifs	Estimation nombre repas par tarif	Montant des recettes
T1	1,00 €	12200	12200
T2	1,50 €	3360	5040
T3	2,00 €	3965	7930
T 4	2,45 €	10976	26891

La mise en oeuvre nécessitant des interventions techniques et la mise à jour du fichier famille, ces tarifs ne seront applicables qu'à partir du 1^{er} mars 2022 après les vacances scolaires de février 2022

Pendant la période transitoire, les tarifs 2021 sont maintenus à savoir :

⇨ restaurant scolaire :

tarifs enfants : 2,45 €

tarifs adultes : 5,10 €

tarifs enfants fréquentation occasionnelle ou n'ayant pas déposé de dossiers inscription : 4 € par repas

⇒ **garderie périscolaire** : Avis favorable pour le maintien des tarifs de garderie périscolaire

Régime général : 1,05 €

Autres régimes : 1.55 €

Passeports CAF : 0.95 €

tarifs enfants n'ayant pas déposé de dossiers inscription : 3 € par présence.

Les impayés des services péri-scolaires : 10 € de pénalité

En revanche, les membres de la Commission ne souhaitent pas mettre en oeuvre de petits déjeuners à l'école.

Tarif photocopies :

Pas de modifications proposées par les membres de la commission

0,50 € l'unité pour photocopie noir et blanc

Tarif associations : gratuité pour les photocopies noir et blanc si fourniture de papier

photocopies couleur :

0,50 € par copie format A4 1 face – 1 € format A3 1 face

EXERCICE DU DROIT A COMMUNICATION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS : AVIS 20181845 CADA

0,18 € la page noir et blanc en format A4

Capture et détention d'animaux :

	2020	2021	2022
capture et premier jour de détention	50	55	60
par jour à partir du 2 ^{ème} jour	25	30	35
Si 2 ^{ème} capture du même animal et suivante (dans une même année civile)			
capture et premier jour de détention	75	80	85
par jour à partir du 2 ^{ème} jour	25	30	35

Tarifs salle de sports

RAPPEL des principes de mise à disposition des salles :

- GAIA, Navicule Bleue, Manoir Emilie, SIVOM, Ecoles : gratuité
- Foyer Rural : gratuité pour les activités en faveur des enfants jusqu'à 16 ans
- hand ball : gratuité pour l'école jusqu'à 16 ans

Il est précisé que les tarifs entreront en vigueur à compter du mois de septembre 2022, les nouvelles conventions seront conclues pour la période allant du mois de septembre de l'année en cours au mois de juin de l'année n+1.

PROPOSITION DE LA COMMISSION + 2 % arrondis au centième d'euro supérieur

Madame le Maire rappelle que tous les projecteurs s'éteignent lorsque la durée de réservation est terminée. Le prix de location comprend un éclairage de base. L'Euro supplémentaire est destiné à accéder à l'éclairage dit de compétition c'est-à-dire faire fonctionner tous les projecteurs en mode compétition.

Tarifs cimetière :

Les concessions : concessions cimetière

Tarifs au m ²	2020	2021	2022
concession 50 ans :	35,00 €	60	70
concession 30 ans :	26,00 €	40	50

Le Columbarium : plaque non gravée fournie soit

	2020	2021	2022
concession 50 ans :	500,00 €	500,00 €	Plus de concession de 50 ans
concession 30 ans :	300,00 €	300,00 €	350
Concession 10 ans :		100,00 €	120

Tarifs cavurnes – 3 places

- durée 15 ans : 550 €
- durée 30 ans : 750 €

Tarifs vacations funéraires :

	2021	2022
vacation	20.00 €	21
1/2 vacation	10.00 €	10,5

TARIFS MARCHES

PROPOSITION DE LA COMMISSION : TARIFS INCHANGES

Prestation	Année 2022
le mètre linéaire sans électricité	1,20 €
Le mètre linéaire avec électricité	1,80 €
camion vente (outillage...)	102,00 €

Le tarif comprenant l'électricité, concerne les commerçants ayant des vitrines réfrigérées, des véhicules réfrigérés et ceux qui font de la cuisson.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs proposés ci-avant.

LA BIBLIOTHÈQUE

> L'animation de lecture à voix haute

« Le chat Pitre ! » est de retour !

Les enfants de 4 à 7 ans pourront retrouver l'équipe de la bibliothèque le mercredi 2 février 2022 à 10h30 pour la première session 2022 de l'animation « Le chat Pitre ! ». Au programme : de merveilleuses histoires, racontées à voix haute aux enfants, dans une mise en scène où les héros prendront littéralement vie ! L'entrée à l'animation se fait sur inscription auprès de la bibliothèque d'Arvert. Petit changement à noter : pour cette session, l'animation « le chat Pitre ! » se fera dans la salle du conseil municipal (en mairie).



> La bibliothèque d'Arvert propose toujours un service de portage de livres à domicile pour les habitants de la commune ne pouvant se déplacer jusqu'à la bibliothèque, de façon temporaire ou définitive (pour plus de renseignements ou pour bénéficier de ce service, contacter la bibliothèque).

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il se déroule dans notre commune depuis le 20 janvier 2022.

8 agents recenseurs munis d'une carte officielle vont parcourir la commune jusqu'au 19 février pour distribuer les codes d'accès ou les questionnaires.

Au regard des conditions sanitaires, la réponse internet via le site sécurisé www.le-recensement-et-moi.fr est fortement recommandée : elle est simple, rapide et confidentielle, car directement transmise à l'INSEE grâce à des codes d'accès personnels uniques que vous trouverez sur la notice qui vous sera remise soit dans votre boîte aux lettres, soit par l'agent recenseur.

La réponse papier reste toutefois toujours possible.

A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Par ailleurs, la connaissance précise de la répartition de la population et de son évolution sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matière d'équipements collectifs (crèche, école, maison de retraite, logements...) ou encore de transports à développer..

Le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leurs publics.

L'adhésion à la bibliothèque d'Arvert est gratuite pour tous, et vous permet d'emprunter, pour une durée de 3 semaines : 3 livres (dont 1 nouveauté), 3 revues, 3 CD. La bibliothèque propose plus de 10.000 ouvrages. Le fonds est complété par des achats réguliers effectués tout au long de l'année dans tous les genres : romans, policiers, livres en gros caractères, livres jeunes et ados, BD jeunesse et adultes, documentaires enfants et adultes. D'ici le mois de mars, la bibliothèque pourra proposer un fonds de DVD. Pour toute demande de livres, pour pouvez consulter le catalogue en ligne de la bibliothèque (<https://bibliotheque-arvert.c3rb.org/>) et y faire des suggestions d'achat.

19 rue des tilleuls - 05.46.36.25.26

bibliotheque.arvert@orange.fr

	Période scolaire	Pendant les vacances scolaires
mardi	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
mercredi	10h - 12h30 / 14h00 - 18h00	10h - 12h30 / 14h00 - 18h00
vendredi	14h00 - 18h00	14h00 - 18h00
samedi	10h00 - 12h30	10h00 - 12h30



En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE OBLIGATOIRE, UTILE À TOUS

Plus d'informations à la Mairie
ou sur le site www.le-recensement-et-moi.fr



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT !

➔ Vous souhaitez vous inscrire en vue des élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur www.service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et **jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle** ainsi que **jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives**.

Elections présidentielles :

1^{er} tour le 10 avril 2022, 2^{ème} tour le 24 avril 2022

Elections législatives :

1^{er} tour le 12 juin 2022, 2^{ème} tour le 19 juin 2022.

➔ Vous habitez toujours Arvert, mais avez changé d'adresse ?

- Pensez à le signaler en Mairie pour recevoir votre nouvelle carte électorale

➔ Vous souhaitez savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire) ? Vous voulez vérifier que vous n'avez pas été radié ? Vous voulez connaître l'adresse de votre bureau de vote ?

- Rendez-vous sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis le 15 novembre 2021, Franck FOULON, Conseiller numérique, vous accueille dans l'annexe de la Mairie, au 22, rue des Tilleuls (ancienne salle d'exposition de l'Office du tourisme).

Il est nécessaire de prendre rendez-vous, en appelant la Mairie au 05 46 36 40 36.

Le bilan est le suivant :

Franck a rencontré 33 personnes, dont 87% ont bénéficié d'un accompagnement suivi, avec plusieurs rendez-vous, pour développer leurs connaissances numériques, ou pour



les aider dans leurs démarches administratives. Les personnes sont principalement des retraités : 90% ont plus de 60 ans, et 10% ont entre 35 et 60 ans.

Les principaux thèmes abordés sont les suivants : utilisation de l'équipement informatique, démarches en ligne, navigation sur internet, gestion des contenus numériques, courriels et traitement de textes.

Un site est dédié à l'opération :
www.coclico-numerique.net



PERSONNEL COMMUNAL

Madame Christa MARCHEGAY vous accueille désormais au bureau de Poste, en remplacement de Madame Denise PINEL, partie à la retraite. Auparavant, Madame MARCHEGAY travaillait déjà pour la commune, comme agent rattaché aux écoles.

Monsieur Guillaume CHIAROTTO, notre nouveau Garde-champêtre, a pris ses fonctions début janvier. Vous le verrez bientôt circuler sur les routes communales, à bord d'un véhicule portant l'inscription 'Police Rurale'.

L'équipe municipale a décidé, suite au départ à la retraite du Policier municipal, Monsieur Sylvain COLAS, de le remplacer par un Garde-champêtre, aux pouvoirs élargis.

Le Garde-champêtre est un agent assermenté qui intervient principalement en matière de police rurale. Il exécute, sous



l'autorité du Maire, des missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de sécurité et de salubrité publiques. Pêche, chasse, protection de l'environnement, détérioration du domaine public, conflit de voisinage, sortie des écoles ... ses domaines d'intervention sont vastes.

Nous souhaitons à tous les deux, tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

TRAVAUX

➤ **Les travaux de construction des 3 classes** avancent bien, comme le montrent les photos prises à un mois d'intervalle, et la livraison pour la rentrée de septembre 2022 est envisageable.



➤ **Deux nouveaux abris-bus**, rues de Bellevue et des Bernards de Coux, ont été installés pour améliorer l'offre de transport, notamment en direction de nos jeunes se rendant dans leurs établissements scolaires.



➤ A Avallon, **rue des Petits Commerces**, après la démolition de l'ancienne épicerie, on voit sur la photo 2 bâtiments qui seront rénovés pour accueillir 4 logements à loyer modéré, les travaux devant commencer en avril de cette année.



➤ Des travaux d'extension du réseau des eaux usées et de renouvellement du réseau d'eau potable ont lieu **rue des Petites Romanes** sur une période s'étendant du 10/01/2022 au 18/02/2022.



➤ Les façades des logements et commerces de la **Place du marché** sont en cours de rénovation.



BRÈVE

Le repas des aînés devrait se dérouler, sous toutes réserves, le Jeudi 17 mars à la Salle des fêtes. Réservation à la Mairie, en téléphonant au 05 46 36 40 36.

Le 8 mai 2021, Madame Annie BAUD, en charge des cérémonies dans l'équipe municipale, avait lu une lettre rédigée par la famille de Monsieur Georges GALLEPIE, ancien combattant originaire d'ARVERT, 'Mort pour la FRANCE'. Son nom figure maintenant sur le Monument aux Morts.





DOSSIER URBANISME : LE POINT SUR NOTRE COMMUNE

Le littoral de Charente-maritime attire de plus en plus de personnes, surtout en cette période troublée, où les habitants des grandes villes cherchent un espace plus respirable.

Et ARVERT n'échappe pas à cette frénésie immobilière, même si les prix ont beaucoup augmenté ces derniers mois.

Les règles actuelles ne permettent plus l'extension de l'urbanisation, et obligation est donc faite de construire à l'intérieur de limites bien définies. Auparavant, les constructions s'alignaient le long des rues, délimitant ainsi des zones appelées 'dents creuses'. Et la commune d'ARVERT en possède un certain nombre, qui sont les zones prioritaires à urbaniser.

Ces dernières années, les nombres de permis de construire et de déclarations préalables (pour la pose d'un portail, ou d'une clôture, pour la construction d'un carport ...) augmentent de façon significative :

Années	2019	2020	2021
Permis	57	68	96
DP	142	156	183

Une des conséquences de ces progressions de permis de construire et de DP est l'augmentation de la population d'ARVERT qui a désormais dépassé les 3500 habitants. La commune est donc soumise à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui vise à densifier de manière raisonnée les espaces urbanisés afin d'éviter l'étalement urbain, et qui impose la construction de 25% de logements à loyer modéré.

La commune d'ARVERT comptait 51 logements de ce type au 1^{er} janvier 2021 (chiffre officiel).

En novembre 2021, 24 logements ont été livrés rue de la Beaune, et un autre programme est en cours rue de la Blague du Monde, avec la réalisation de 35 logements regroupés dans 10 modules comme celui présenté sur la photo.

Livraison prévue pour le dernier projet : décembre 2022.

Pour pouvoir accéder aux logements à loyer modéré, un dossier est à retirer à la Mairie, et la candidature est conditionnée par le niveau de ressources : les exemples choisis

proposent des chiffres correspondant au total des revenus 2020 à ne pas dépasser :

Types de personne	Montant revenus 2020 (en euros)
1 personne	27481
2 personnes	36700
jeune couple	44134
1 personne seule avec 1 personne à charge	44134
3 personnes	44134
4 personnes	53281

Ces chiffres du Ministère de l'Intérieur sont à retrouver avec le lien suivant :

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/quelles-conditions-obtenir-logement-social>

Face au manque de logements destinés à la location, nous lançons un appel aux propriétaires de logements vacants, qui peuvent bénéficier d'aides de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), en étant accompagné dans leur projet par l'Association SOLIHA (Solidaire pour l'habitat) dont l'antenne de PERIGNY est joignable au 05 46 07 49 99 (voir article page 2 de 'Arvert Infos' de novembre-décembre 2021, accessible sur le site internet : www.arvert.fr).

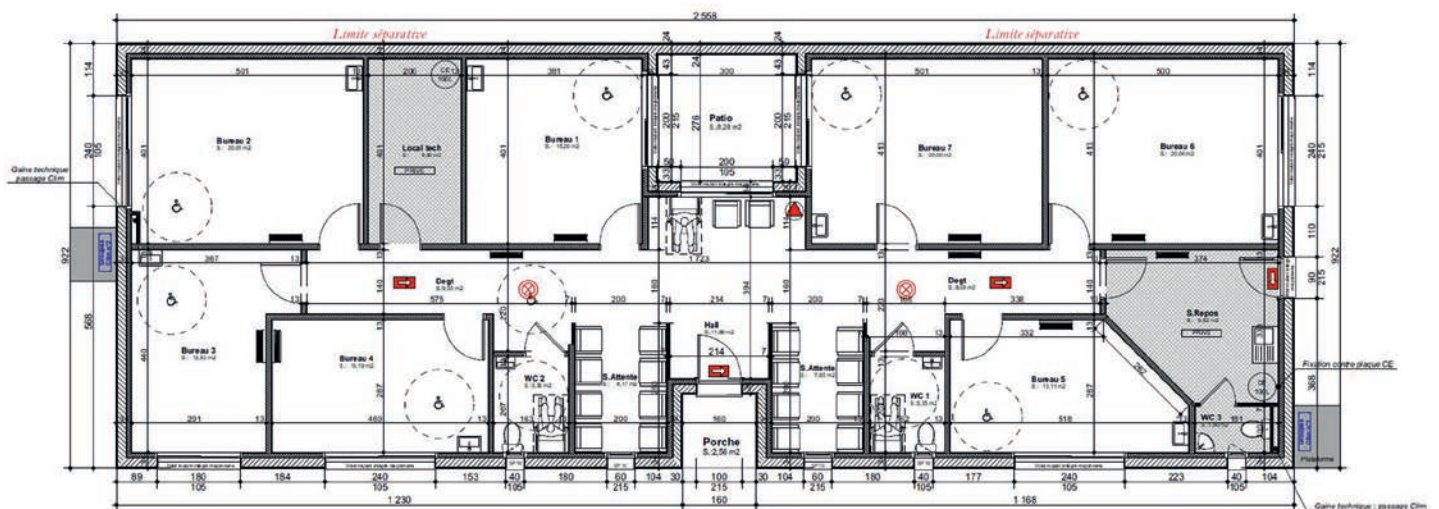
Toujours dans ce même numéro d'Arvert Infos, vous trouverez les informations concernant la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022.



OFFRE PARAMÉDICALE

L'offre paramédicale se développe et se diversifie. Un bâtiment privé donnant sur la rue de la Source sera bientôt livré. Il est constitué de 7 locaux, dont 4 sont actuellement réservés pour : une orthoptiste, une ergothérapeute, une ostéopathe et un praticien de médecine traditionnelle chinoise.

Pour tout renseignement, contacter Mathilde DENIS, au 06 78 46 75 39.



BIENVENUE À...

La Croix Rouge, représentée par Messieurs BLIN Dominique et POTIER Jean-Marc, qui a installé son Bric-à-brac au 20 bis, rue des Forges (derrière la fleuriste 'Seconde Nature').

Vous pouvez y apporter des meubles, de la vaisselle, de l'électroménager, des articles de puériculture.

Le local est ouvert tous les lundis et vendredis, de 9h30 à 12h, et de 14h30 à 16h30.

L'équipe est composée de 4 personnes, et lance un appel aux bénévoles pour pouvoir fonctionner de façon plus confortable et efficace.



Jeunesse

> ECOLES

> Stage de voile CM2, promotion 2021-2022

Octobre 2021, centre nautique Charline Picon

Dans le cadre du projet nautisme financé par la communauté d'agglomération de Royan pour l'ensemble des élèves du cycle 3 de la circonscription, les élèves de CM2 ont pu profiter d'une initiation à la pratique du **catamaran**. Encadrés par trois moniteurs brevet d'état (Anne-Hélène, Dimitri et Bruno), ils ont navigué sur le **bassin de Marennes-Oléron**, passant même sous le pont de la Seudre.

Ils ont appris à tenir la barre, à virer de bord, à empanner, à border la grand'voile pour naviguer au plus près du vent.



Quand les colibris prenaient de la vitesse, les sensations fortes étaient au rendez-vous !

Ces 4 jours de voile ont remporté **un vrai succès** auprès des enfants.



> Maison des douanes

Exposition Charlélie Couture

En octobre, tous les élèves de l'école ont pu bénéficier d'une « sortie culture » en se rendant à la Maison des douanes à Saint Palais s/mer afin de découvrir le travail de Charlélie Couture. Ils ont pu observer plusieurs de ses œuvres, accompagnés de 2 guides, Gaëlle et Jessica. Ils ont également participé à un atelier de mise en pratique pour créer des œuvres en s'inspirant de l'artiste. Ce furent des moments très enrichissants et agréables.



> REPAS DE NOËL



> SPECTACLE DE NOËL





Infos Cara



Votre service d'eau évolue

Nouvelle organisation territoriale de l'eau potable

À fin d'harmoniser l'organisation des services de l'eau potable, la distribution de l'eau va être confiée à terme à un exploitant unique pour l'ensemble des 33 communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). À la demande des élus, la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique (SEPRA) a été créée. Elle deviendra l'exploitant du territoire de la CARA, avec une mise en place en 3 temps :



2023
Janvier

12 communes

- Arvert
- Breuillet
- Chaillevette
- Corme-Ecluse
- Étaules
- La Tremblade
- Le Chay
- L'Éguille-sur-Seudre
- Les Mathes
- Mornac-sur-Seudre
- Saint-Augustin
- Saint-Sulpice-de-Royan

2024
Janvier

12 communes

- Arces-sur-Gironde
- Barzan
- Boutenac-Touvent
- Brie-sous-Mortagne
- Chenac-Saint-Seurin d'Uzet
- Cozes
- Épargnes
- Floirac
- Grézac
- Meschers-sur-Gironde
- Mortagne-sur-Gironde
- Talmont-sur-Gironde



La SEPRA, votre nouvel interlocuteur pour vos demandes du quotidien

Service client (facturation, changement de contrat, demande de travaux ...)

05 46 08 02 06

Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Samedi : 9h00 - 13h00

Urgences 24h/24

05 81 91 35 02

www.sepra-eau.fr



SEPRA
Société de l'Eau Potable
ROYAN ATLANTIQUE

Que dois-je faire ?

En janvier 2022, vous allez recevoir de la SEPRA un courrier de bienvenue vous expliquant les modalités pour créer votre compte en ligne; il vous sera demandé de fournir vos coordonnées bancaires. Vous pourrez choisir vos modalités de paiement (mensualisation, prélèvement, virement...), par téléphone, par courrier, ou **en ligne sur le site www.sepra-eau.fr**

Si vous êtes mensualisé, vous pourrez disposer de cette option dès réception du courrier en vous déclarant par téléphone ou sur le site internet de la SEPRA.



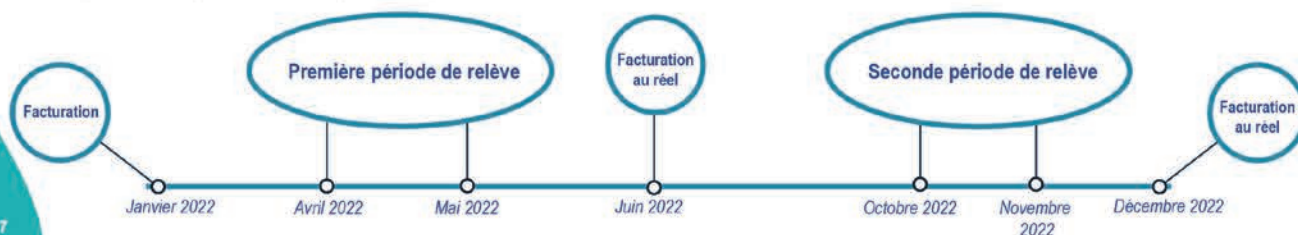
L'agenda de facturation : « la fin des incertitudes sur le volume consommé et facturé »

La facture reçue au cours du dernier trimestre 2021 est basée sur votre consommation réelle relevée entre juillet et octobre 2021. Si vous êtes mensualisé, les derniers prélèvements par votre exploitant actuel se feront au plus tard en décembre 2021. Ces prélèvements intervenus après votre dernière facture serviront au paiement du solde de l'année 2021.

En janvier, une première facture concernant l'abonnement du 1^{er} semestre 2022 vous sera adressée par la SEPRA, puis deux périodes de relève permettront une facturation réelle. D'ici 3 ans, la SEPRA aura remplacé tous les compteurs d'eau pour mettre en place un système de télérelève.

Je paie quoi ?

Une facture d'eau, toutes parts confondues, égale ou en diminution par rapport à 2021, pour une qualité de service augmentée. Le détail du contenu de votre facture vous sera fourni avec la première facture de janvier après le vote des tarifs par les collectivités (CARA et Eau 17).



La performance au cœur de l'organisation

💧 Téléréleve : mieux consommer l'eau potable et préserver la ressource en eau



Un compteur relevé automatiquement



Vous pouvez intervenir rapidement en cas de fuite



Vous payez le juste prix



Vous préservez l'eau potable et réalisez des économies

💧 Proximité et réactivité

40 agents dédiés au service seront déployés pour assurer la distribution de l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur, permettant une réactivité importante notamment afin de limiter l'eau perdue en cas de fuite. Une équipe locale pour assurer une bonne gestion territoriale. En complément des points d'accueil, l'application mobile et le site internet permettront un accès simplifié aux démarches.

💧 Préservation de l'environnement au quotidien

La mise en oeuvre d'actions concrètes pour limiter l'émission de gaz à effet de serre, réduire la consommation énergétique et permettre une gestion des espaces verts favorable à la biodiversité.

💧 Transparence du service

La nouvelle organisation permettra un suivi exhaustif des objectifs et indicateurs de performance : technique, financier ainsi que ceux concernant la relation avec les usagers et les abonnés. Un contrôle renforcé de la tenue des objectifs sera mis en place par Eau 17 pour garantir la qualité du service rendu.

La parole de l'Élu



Nous avons voulu que chaque habitant du territoire dispose d'un service de qualité maximum pour un prix maîtrisé. Pour cela, nous avons choisi d'avoir un service d'exploitation unifié, en remplacement des 11 services actuels. Nous avons confié la gestion de la ressource en eau, bien commun, à la RESE régie publique d'Eau 17, et la distribution de l'eau potable à un délégataire privé. Après une mise en concurrence, l'exploitation de la distribution a été confiée à une société dédiée à notre territoire : la Société de l'Eau Potable Royan Atlantique (SEPPA).



Crédit photo : Antoine Blyot

Bernard Laumonier,

Maire de Floirac, Conseiller communautaire, Vice-Président d'Eau 17

Des points d'accueil pour vous accompagner

À terme, 5 points d'accueil seront accessibles pour tous les usagers et abonnés avec des horaires élargis en période estivale.



Vaux-sur-mer

13 rue Paul-Émile Victor
17640 Vaux-sur-mer



Toute l'année

Du lundi au vendredi : 9h00 - 13h00
et de 13h30 à 16h00 sur RDV



Royan (nouveau site)

85 cours de l'Europe
17200 Royan

Hiver

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00
et 13h30 - 18h00
Samedi : 9h00 - 13h00



Été

Lundi et vendredi : 9h00 - 18h00
Du mardi au jeudi : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 13h00



Étaules (à partir de 2023)

2 rue de la Croix
17750 Étaules



Saujon

45 ter rue Pierre de Compert
17600 Saujon



Toute l'année

Lundi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Mercredi et samedi : 9h30 - 12h00



Cozes (à partir de 2024)

69 route de Saintes
17120 Cozes

Qui est Eau 17 ?

Eau 17 définit les orientations stratégiques de la politique publique de l'eau. Notre vocation est de réaliser les investissements, de renouveler le patrimoine pour garantir un service performant et durable. Nous gérons et préservons la ressource en eau, nous protégeons les milieux aquatiques, nous informons et sensibilisons le grand public.

COLLECTE DES DÉCHETS

Calendrier de collecte des déchets pour le 1^{er} semestre 2022 :

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 samedi	1 mardi	1 mardi	1 vendredi	1 dimanche	1 mercredi
2 dimanche	2 mercredi	2 mercredi	2 samedi	2 lundi	2 jeudi
3 lundi	3 jeudi	3 jeudi	3 dimanche	3 mardi	3 vendredi
4 mardi	4 vendredi	4 vendredi	4 lundi	4 mercredi	4 samedi
5 mercredi	5 samedi	5 samedi	5 mardi	5 jeudi	5 dimanche
6 jeudi	6 dimanche	6 dimanche	6 mercredi	6 vendredi	6 lundi
7 vendredi	7 lundi	7 lundi	7 jeudi	7 samedi	7 mardi
8 samedi	8 mardi	8 mardi	8 vendredi	8 dimanche	8 mercredi
9 dimanche	9 mercredi	9 mercredi	9 samedi	9 lundi	9 jeudi
10 lundi	10 jeudi	10 jeudi	10 dimanche	10 mardi	10 vendredi
11 mardi	11 vendredi	11 vendredi	11 lundi	11 mercredi	11 samedi
12 mercredi	12 samedi	12 samedi	12 mardi	12 jeudi	12 dimanche
13 jeudi	13 dimanche	13 dimanche	13 mercredi	13 vendredi	13 lundi
14 vendredi	14 lundi	14 lundi	14 jeudi	14 samedi	14 mardi
15 samedi	15 mardi	15 mardi	15 vendredi	15 dimanche	15 mercredi
16 dimanche	16 mercredi	16 mercredi	16 samedi	16 lundi	16 jeudi
17 lundi	17 jeudi	17 jeudi	17 dimanche	17 mardi	17 vendredi
18 mardi	18 vendredi	18 vendredi	18 lundi	18 mercredi	18 samedi
19 mercredi	19 samedi	19 samedi	19 mardi	19 jeudi	19 dimanche
20 jeudi	20 dimanche	20 dimanche	20 mercredi	20 vendredi	20 lundi
21 vendredi	21 lundi	21 lundi	21 jeudi	21 samedi	21 mardi
22 samedi	22 mardi	22 mardi	22 vendredi	22 dimanche	22 mercredi
23 dimanche	23 mercredi	23 mercredi	23 samedi	23 lundi	23 jeudi
24 lundi	24 jeudi	24 jeudi	24 dimanche	24 mardi	24 vendredi
25 mardi	25 vendredi	25 vendredi	25 lundi	25 mercredi	25 samedi
26 mercredi	26 samedi	26 samedi	26 mardi	26 jeudi	26 dimanche
27 jeudi	27 dimanche	27 dimanche	27 mercredi	27 vendredi	27 lundi
28 vendredi	28 lundi	28 lundi	28 jeudi	28 samedi	28 mardi
29 samedi		29 mardi	29 vendredi	29 dimanche	29 mercredi
30 dimanche		30 mercredi	30 samedi	30 lundi	30 jeudi
31 lundi		31 jeudi		31 mardi	

SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00

Un doute ?
Une question sur les déchets ?

05 46 39 64 64
service-dechets@agglo-royan.fr
du lundi au vendredi
(9h-12h30 / 14h-17h30)



Le verre
dans les colonnes
à verre



L'apport volontaire en déchèterie
7 déchèteries sont à votre disposition
Tous les jours sauf dimanche, jours fériés
et fermeture hebdomadaire

Que puis-je apporter en déchèterie ?

Bois, cartons bruns pliés, déchets verts,
déchets non valorisables (encombrants), ferraille,
gravats, huiles (de vidange et de friture),
textiles, linge de maison et chaussures
usagés, radiographies, verre,
électroménager, matériel
électronique et électronique,
piles, batteries...

Retrouvez toutes les informations utiles sur
www.agglo-royan.fr/apport-decheteries

Les vêtements
dans les colonnes
à textile, troc, dons,
brocantes



DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! EN VRAC

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.agglo-royan.fr/dechets-menagers



Emballages en plastique

Bouteilles
Flacons
Cubiteurs < 5L
Barquettes
Films
Sacs
Sachets
Pots
Boîtes



Briques et emballages en carton

Boîtes à oeufs
Suremballages
Briques
alimentaires



Papiers

Cahiers
Blocs-notes
Impressions
Journaux
Catalogues
Prospectus
Courriers
Enveloppes
Livres



Emballages métalliques

Boîtes métalliques
Boîtes de conserve
Fûts de bière < 5 L
Bidons de sirop / Canettes
Aérosols / Capsules (café, thé)
Barquettes en aluminium
Bouchons à vis
et capsules / Blisters
de médicament (vide)



CE QU'IL NE FAUT PAS METTRE

Ampoules / Cartons bruns
Couches / Cintres / Jouets / Bouées...



Développement durable - Environnement

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Ces dernières semaines, les dépôts sauvages de déchets se sont multipliés, notamment au Fief de Besse à Dirée, à quelques centaines de mètres de la déchetterie, qui, rappelons-le, est gratuite !

Les personnes qui agissent de cette façon risquent une amende, mais plutôt que d'en arriver là, nous leur demandons de se montrer raisonnables et d'agir en citoyens respectueux des règles et de l'environnement.



Des matériaux divers, comme de la laine de roche dans le marais de Lerpine à proximité de la Coralie, ou du bois au bout de la rue du Maine Cabaud, ont été déposés suite, certainement, à la rénovation de logements ou de bâtiments.



Nous rappelons que la déchetterie d'ARVERT est accessible aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, et même si le dépôt est payant pour ces derniers, ce n'est pas une raison pour laisser les déchets en pleine nature.

JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux des marais de Lerpine, à côté de Dirée, ont connu un vif succès.

Pour cette année, les parcelles sont occupées, pour la plupart, par les mêmes jardiniers que l'an passé, et il reste 2 lots de libre.

Si vous êtes intéressé, il faut vous faire connaître auprès de la Mairie (tél. : 05 46 36 40 36)

L'adjointe référente est Madame Agnès CHARLES.



LES MARAIS D'ARVERT EN HIVER

Les marais, qu'ils soient salés ou doux, méritent d'être découverts car ils changent au fil des saisons, offrant des paysages diversifiés et agréables, dans lesquels la lumière apporte des touches de couleur variant en fonction des saisons et des heures de la journée.

Les marais sont aussi des milieux fragiles, à préserver, car ils possèdent une grande biodiversité, et ils jouent un rôle essentiel, pour stocker l'eau en hiver (marais doux) et pour le développement économique local (ostréiculture et agriculture).

Nous allons, à travers quelques photos, faire le tour des marais de notre territoire communal, et nous vous invitons à en découvrir certains, à pied ou à vélo, sur des circuits balisés (sur la photo, le poteau indique le départ de 3 circuits, sur le chemin d'accès à la zone des transformateurs, à la sortie de Dirée).



Marais Montravail

Marais Lerpine





Marais salé - Coux



Cardère
couvert de givre



Marais Passe à Louis



Marché - Commerces

MARCHÉS DE NOËL



Pour découvrir l'agenda des associations, rendez-vous à la rubrique «Vie Associative» de La Lettre d'Arvert.

Agenda

JANVIER & FÉVRIER 2022

Site Ville d'Arvert : <https://www.arvert.fr/> • Facebook Ville d'Arvert : https://www.facebook.com/villearvert17530/?ref=page_internal

Youtube Ville d'Arvert : <https://www.youtube.com/channel/UCjDF-cuu7Y6JRxlwQXfZTQA>

Site Bibliothèque : https://bibliotheque-arvert.c3rb.org/?fbclid=IwAR3Z0BMe3WLe-eeTIFwb0FLuzKqNz1XIFJiUKb_Augo5vocsmYNI5rE7eg

Facebook Bibliothèque Arvert : <https://www.facebook.com/Arvertbibliotheque>

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires :

Garry ROULIN / Service Animation : 05 46 36 40 36 • animations@ville-arvert.fr

MARCHÉ ALIMENTAIRE

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS
de 8h00 à 13h00 - La Halle d'Arvert

MARCHÉ BIO

TOUS LES VENDREDIS
de 16h00 à 19h00 - La Halle d'Arvert

VIEUX VOLANTS DU PAYS ROYANNAIS

Chaque deuxième dimanche du mois, près de la Halle !
Organisé par l'association Les Vieux Volants du Pays Royannais

MARCHÉ DE LA CHANDELEUR

Rendez-vous sous la Halle d'Arvert pour votre marché alimentaire et produits régionaux...

Mais également pour fêter ensemble la Chandeleur !

Mercredi 02 février de 8h00 à 13h00

La Halle d'Arvert

Organisé par la municipalité

SPECTACLE FOYER RURAL

Samedi 26 février 20h30

Salle des fêtes d'Arvert

Tarifs : Adhérents 8€, Non adhérents 10€, Enfants Gratuit.

Organisé par le Foyer Rural / Contact : 06 29 59 65 71 ou foyrural.arvert@mail.com



ARVERT GRAFF TA VILLE EDITION 2022 !

La Mairie d'Arvert, le service jeunesse du SIVOM de la presqu'île d'Arvert, le collège F.Garandeau de La Tremblade ainsi que l'association Dirty Arts s'associent une nouvelle fois pour la deuxième édition de "ARVERT GRAFF TA VILLE".

Le projet est de faire participer les jeunes du collège et de la Maison de la treille dans la création d'un graff pendant les vacances scolaires de Pâques sur un mur d'Arvert à côté de la Halle du marché.

Tous les élèves, de la 6ième à la 3ième, peuvent participer à un concours de dessins ouvert du 17 janvier au 28 février, le thème est "Le Marché". Le vainqueur se verra graffer son œuvre !

Numéros utiles

URGENCES

SAMU : 15 ou 05 46 27 15 15
AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE : 05 46 36 01 40
GENDARMERIE : 17 ou 05 46 36 11 43
SERVICE INCENDIE : 18 ou 112 pour les portables

TAXIS

ABORD Taxi Arvert : 06 07 52 73 40
Ambulances de la Presqu'île (La Tremblade) : 05 46 36 01 40

SANTÉ

Médecins

Dr Feydit, Dr Couatarmanach, Dr Loel
 3, rue des Moulinades - 05 46 36 41 97

Dentistes

Bourgeois M. et Papin V. - 11, rue des Moulinades - 05 46 77 94 32

Pharmacie

Vassal-Lerno - 1, rue des Moulinades - 05 46 36 45 13

Sage-Femme

Céline Comte - 5, rue des Moulinades - 06 11 91 50 72

Infirmiers (soins à domicile)

Mme Catherine Brion, M Marc Bobin Mme Charlene Garcia
 5, rue des Moulinades - 05 46 36 81 43 ou 07 67 13 62 15
 A partir du 2 Janvier : accueil au cabinet de 8h30 à 12h30
 sans rendez-vous. Soins à domicile sur rdv uniquement.

Masseurs kinésithérapeutes

TELLIEZ David, GERVAIS Annelor, BLANCHARD Thomas
 7, rue des Moulinades - 05 46 23 02 62

Masseur kinésithérapeute – Ostéopathe

Padel B., 14, rue des Forges - 05 46 76 56 97

Hôpitaux et Cliniques

Centre hospitalier Malakoff Vaux / Mer : 05 46 39 52 52
 Clinique Pasteur Royan : 05 46 22 22 22
 Polyclinique St-Georges-de-Didonne : 05 46 05 07 94

Maison de retraite

EHPAD Beauséjour - 53 bis, av de l'Etrade - 05 46 36 31 12

Vétérinaire

Dr Maffart et Dr Froissart
 2 bis, rue des Justices - 05 46 36 48 16

Laboratoire d'analyses de biologie médicale (Arvert)

CERBALLANCE CHARENTES, rue du Gd Pont - 05 46 36 10 11

Autres

Centre toxicologique : 05 56 96 40 80
 Centre médico-psychologique 22, rue du Bois Fouilloux :
 05 46 05 88 10

ÉCOLES

Ecole maternelle - 51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09
Ecole élémentaire - 21, rue des Tilleuls : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistantes Maternelles

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

Crèche Pirouettes Cacahuètes - avenue de l'Etrade :

09 79 57 95 38 ou 05 46 47 17 34

Crèche Les Petites Goules - rue de la Seudre (La Tremblade) :

Centre de Loisirs (CLSH) - 2 rue du Boudignou :
 05 46 36 69 71 ou 06 28 82 14 28

AUTRES NUMÉROS UTILES

Agence postale et Bureau d'information touristique

1, place du marché - 06 26 73 67 95 – lun, mer et ven :
 8h45 à 12h30 et 14h à 17h / mar et jeu : 8h45 à 12h30 /
 sam : 9h à 12h

Bibliothèque municipale

19, rue des tilleuls - mardi et vendredi de 16h à 18h (et de
 14h à 18h pendant les vacances scolaires) – mercredi de
 10h à 12h30 et de 14h00 à 18h00 – samedi de 10h à 12h30.
 Tél : 05 46 36 25 26

MAIRIE

1, place Jacques Lacombe 17530 ARVERT
 Tél. 05 46 36 40 36 / Fax. 05 46 36 43 22
 mairie@ville-arvert.fr / www.arvert.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 le samedi de 8h30 à 12h

Madame le Maire, Marie-Christine PERAUDEAU,
 vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

PERMANENCES DES ADJOINTS

- **Mr Eric BAHUON** • communication, développement durable, mobilité, environnement : MERCREDI de 9h00 à 11h00
- **Mme Agnès CHARLES** • commerce, économie, marchés : LUNDI de 14h00 à 16h00
- **Mr Philippe PICON** • urbanisme, travaux : VENDREDI de 9h00 à 11h00
- **Mme Jacqueline GIRAUD** • finances, CCAS : LUNDI de 10h30 à 12h00
- **Mr Gilles MADRANGES** • animations, personnel, sports : LUNDI de 8h30 à 10h30
- **Mme Marie-Pierre LE MAUX** • éducation, scolarité, jeunesse : MARDI de 8h30 à 10h30

PERMANENCES URBANISME

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h - uniquement sur RDV

PERMANENCES CCAS : sur RDV

Ne figurent dans cette rubrique
que les événements pour lesquels
les familles ont donné leur accord

Etat Civil

DÉCÈS

Ils nous ont quittés....

- Yann-Pierre **ARNEAU**, 72 ans, le 03/06/2021
- Bernadette **CORBINEAU**, 67 ans, le 06/06/2021
- Jean Pierre **PEYTREMANN**, 86 ans, le 15/06/2021
- Jean Claude **BERTEAU**, 82 ans, le 16/06/2021
- Paulette **DOS SANTOS** veuve **LAZOURENKO**, 88 ans, le 28/06/21
- Marie-Christine **VIGNAUD** veuve **MOULINEAU**, 64 ans, le 08/07/2021
- Andrée **MARIVINGT** épouse **BERTOLINI**, 83 ans, le 27/07/2021
- Henriette **REUTIN** veuve **ROUFFINEAU**, 92 ans, le 27/07/2021
- Jacques **BONNEAU**, 82 ans, le 02/08/2021
- Anna **MORELLI**, 93 ans, le 05/08/2021
- Colette **LETELLIER** veuve **GERVASONI**, 91 ans, le 08/08/2021
- Jackie **JAMET**, 68 ans, le 31/08/2021
- Jacques **LALANDE**, 65 ans, le 03/09/2021
- Jean **COUAILLIER**, 80 ans, le 06/10/2021
- Colette **VÉDRENNE** veuve **MOULINEAU**, 85 ans, le 08/10/2021
- Bruno **BERTRAND**, 65 ans, le 09/10/2021
- Pierrette **MOREAU** épouse **RENOULEAUD**, 85 ans, le 11/10/2021
- Jean-Claude **HÉRAUD**, 83 ans, le 16/10/2021
- Mario **DEL DO**, 92 ans, le 24/10/2021
- Gilberte **HÉRAULT-PAGEOT** veuve **BARITEAU**, 107 ans, le 24/10/2021

Marceline **CHARDAVOINE** veuve **LOUIS**, 94 ans, le 24/10/2021
Jean **MAHÉ**, 78 ans, le 04/11/2021
Raymonde **GOBIN** veuve **CHOUMIL**, 93 ans, le 17/11/2021
Pierrette **LOUARN** épouse **ROZEN**, 81 ans, le 24/11/2021
Pierre **GEAY**, 88 ans, le 04/12/2021
Gilbert **VIALA**, 79 ans, 16/12/2021

NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Charlotte **MAUTRET**, le 13/07/21
- Thomas **CHATEL**, le 17/07/2021
- Mathis **PETRY NORMANDIN**, le 12/08/2021
- Maïwenn **THOMAS GUIBOT**, le 01/09/2021

MARIAGES

Félicitations à ...

- Gabriel **LE MAUX** et Sarah **CSORGEI**, le 22/05/2021
- Béatrice **LATOUR** et André **GRESILLON**, le 05/06/2021
- Nathalie **PAULIC** et Didier **LARTIGUE**, le 03/07/2021
- Paméla **RICHARD** et Sébastien **ROUSSELOT**, le 14/08/2021
- Béatrice **BOUVET** et Philippe **ROUSSELOT**, le 21/08/2021

Mot de l'opposition

Mme le Maire, dans son dernier éditorial de la lettre d'Arvert, parlait «d'une opposition très critique et peu constructive». Mais qu'en est-il vraiment ?

Critiquer, questionner, amener d'autres points de vue, d'autres propositions sont le signe d'une vision vraie de la démocratie. Ces échanges, qui peuvent devenir débat sont des plus positifs en ce sens qu'ils font sortir de la zone confortable des certitudes, obligent à une certaine remise en cause offrant en perspective l'émergence de nouvelles idées, de nouvelles réflexions, d'un autre possible que celui préalablement discuté.

C'est dans ce cadre de démocratie que les élus de l'opposition portent leurs questionnements, demandent des éclaircissements et/ou des précisions. C'est afin de voter en toute conscience, après mûre réflexion, des délibérations qui engagent l'avenir de notre commune. Débats et contradictions sont aux fondements même de la démocratie, ce n'est donc pas «être critique» ou «peu constructif» que d'avoir le désir de veiller à la bonne gestion des deniers communaux à l'intérêt et au devenir de la commune et de ses habitants. Est-il nécessaire de rappeler, que nous représentons également les voix d'une partie de la population Alvertonne ?

Peut-être faut-il raison garder, quant à cette «opposition» que nous représentons !

Soyons sérieux, comment peut-on imaginer que 4 personnes puissent changer par leur seul vote, quoi que ce soit aux projets et souhaits de la liste majoritaire ?

Alors donc? Plus qu'un frein, la diversité de pensées et d'idées est une richesse dont il ne faut pas se priver. En ce sens, les compétences professionnelles des membres de notre liste pourraient être utilisées plus largement: nous sommes là avant tout faut-il le rappeler, pour servir la commune.

Il y a et il y aura encore des idées et des propositions intéressantes durant ce mandat, des idées que nous partagerons avec la liste principale, et sûrement aussi d'autres propositions dont nous sommes porteurs pour améliorer au mieux le bien vivre à Arvert...

Il y aura encore, et c'est notre rôle, des questions et des remarques si elles nous apparaissent nécessaires, des désaccords sur ce qui ne nous paraît pas pertinent... Forcément... parce que la critique est saine et constructive.

Pour conclure, Mme le Maire, sur une proposition constructive : histoire de commencer au mieux 2022, pourquoi ne pas plutôt nous appeler «liste minoritaire» ?

Ce serait le juste reflet de la réalité!

MEILLEURS VŒUX A TOUS !

Retrouvez-nous sur notre page facebook
«ensemblepourarvert»

Informations & Actualités des Associations

> FOYER RURAL D'ARVERT

Président : Gérard LICTEVOUT - Contact : / foyer rural.arvert@gmail.com / http://foyer-rural-arvert-17.wifeo.com/

En 2021 votre Foyer Rural a fêté ses 50 ANS !!!

Le 8 décembre 1971 étaient déposés en préfecture les premiers statuts de notre association. Maurice BOISSEAU en a été le premier président.

Nous avons reçu l'agrément « Espace de Vie Sociale » de la C.A.F. - en 2012. Un dossier de renouvellement a été établi et notre agrément reconduit pour les années 2022-2025.

Pourquoi le sigle « EVS » ? Le Foyer Rural est plus qu'un lieu où vous pouvez pratiquer des activités de loisirs, il doit devenir un foyer de vie, d'initiatives, animé par les habitants et pour les habitants. Il est basé sur le partage, la convivialité, l'entraide et la co-construction.

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice ... même tout simplement, en donnant « un petit coup de main » ...

Nos permanences ont été complétées avec le samedi – aux mêmes horaires que le lundi et le jeudi – de 9h30 à 12h00. Le Conseil d'Administration a reporté ses réunions à 19h00 afin de permettre la participation des adhérents encore actifs.

Dernièrement nous avons participé à l'opération « les boîtes de Noël ». Grâce à votre générosité, nous avons pu remettre à l'association TREMPLEIN 17 un total de 66 boîtes.

Nous vous proposons 17 ateliers : Anglais (trois niveaux) – Cuisine – Danses du monde – Dessin – Échecs – Atelier de fil en aiguille – Généalogie – Gymnastique d'entretien – Musique africaine (djembé) – Peinture – Peinture sur soie – Randonnées pédestres – Scrabble – Théâtre – Vélo – Yoga et prochainement la reprise de l'atelier photographie.

Des spectacles ont été programmés pour cette saison 2021-2022 : le 13 février 2022 le LOTO – le 26 février 2022 le spectacle « Bicycle » - le 26 mars 2022 le spectacle Sand et Chopin.

En mai, en partenariat avec les écoles d'Arvert, nous

SPECTACLE CHANTANT

BICYCLE

Organisé par le Foyer Rural

Samedi 26 Février 2022 à 20h30

Salle des Fêtes d'Arvert



Réservations obligatoires :

06.29.59.65.71 / 05.16.35.22.64 / foeyerrural.arvert@gmail.com

Tarifs : Adhérents- 8 € / Non adhérents- 10 € / Enfants – Gratuit

Pass Sanitaire et Port du Masque obligatoire



participerons de nouveau à l'opération « les incorruptibles », sans oublier la semaine théâtre avec « Presqu'île en scène » ...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à participer aux activités proposées, faites de ce Foyer VOTRE FOYER RURAL.

> GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'ARVERT

Nous avons hésité à faire une photo avec masque sur le visage et pass à la main car c'est ainsi que l'on doit se présenter aux cours de gymnastique volontaire (GV) pour y avoir accès deux heures par semaine, le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle de sports d'Arvert.

Nous espérons pouvoir continuer, même à ces conditions, notre activité sans être contraints d'arrêter comme l'année dernière, suite aux dégradations sanitaires.

La gymnastique est là pour garder son optimisme car être bien dans son corps, être bien dans sa tête, c'est être bien dans la vie.

Ensemble en forme, restons zen et souhaitons retrouver ces moments de convivialité qui nous caractérisent.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire auprès de la présidente Annie BEAUMON tel 05 46 36 88 15 ou vous rendre directement à la salle de sports d'Arvert le mardi ou le jeudi à 18h30.

> ARVERT COMITÉ DES FÊTES ET DE LA CULTURE

Nous aurons plaisir à vous retrouver en 2022 pour les événements suivants :

- Troc Jardin Printemps : 24 / 04
- Mardis Nocturnes : 12 & 26 / 07 - 09 & 23 / 08
- Troc Jardin Automne : 02 / 10
- Sympathique Marche Solidaire : 09 / 10
- Et d'autres à venir !

Pour sa 1^{ère} année de fonctionnement, l'ACFC remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé et apporté leur aide aux manifestations organisées en 2021.

Si vous souhaitez rejoindre l'association et contribuer à la vie événementielle de notre commune au travers de nos manifestations, contactez-nous sur arvert.acfc@gmail.com.

Vous serez les bienvenu.e.s !



Agréable
Conviviale
Festive
Créative

présente
ses Meilleurs Voeux
à tou.te.s les
Alverton.ne.s
pour une année



> FITNESS CLUB

Le Fitness Club vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Si vous avez pris la bonne résolution de vous mettre au sport ou de le reprendre, nous vous accueillons avec plaisir dans la salle de sport d'Arvert selon le planning ci-contre.

Le pass-sanitaire est de rigueur dans la salle ainsi que le respect des gestes barrières.

N'hésitez pas à venir rencontrer notre professeure Brigitte Homon, elle vous donnera toutes les informations souhaitées.

A très bientôt...

Salle des sports d'Arvert - Brigitte au 06 14 34 95 17 - mail : brigittehomon@wanadoo.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h15 - 10h Pilates	9h15 - 10h Aéro	9h15 - 10h Renforcement musculaire		9h15 - 10h Stretching
10h - 10h30 Abdos-fessiers	10h - 10h30 Abdos-fessiers			10h - 11h Pilates
10h30 - 11h Stretching	10h30 - 11h Stretching			
	11h15 - 12h15 Pilates			
	12h30 - 13h30 Pilates	17h15 - 18h15 Pilates	17h30 - 18h30 Pilates (débutant)	
		18h15 - 19h Stretching	18h30 - 19h15 Aéro	18h30 - 19h15 Renforcement Musculaire
			19h15 - 19h45 Abdos-fessiers	19h15 - 20h Step Débutant
				20h - 21h Pilates



[fitness club la tremblade](https://www.facebook.com/fitnessclublatremblade)

> MAC 17

Une nouvelle saison commence pour notre Association Sportive du Model Arvert Club 17. Elle a fêté ses 30ans fin 2021.

Notre terrain entre les ronds point de Coux et Avallon, côté Seudre vous accueille tous les jours pour des activités de loisir ou d'école de pilotage de modèles réduits. Venez nous rencontrer, principalement les mercredi et samedi après-midi, si vous êtes passionné d'aviation, et pourquoi pas piloter en double commande un Avion ou hélicoptère école.

Ou, prenez rendez-vous, les baptêmes sont gratuits.

Pour tous renseignements : mac.17@orange.fr - ou Tel 0604150490. Notre site Web : <https://mac17fr.wixsite.com/mac17>

> ASSOCIATION NATVERT

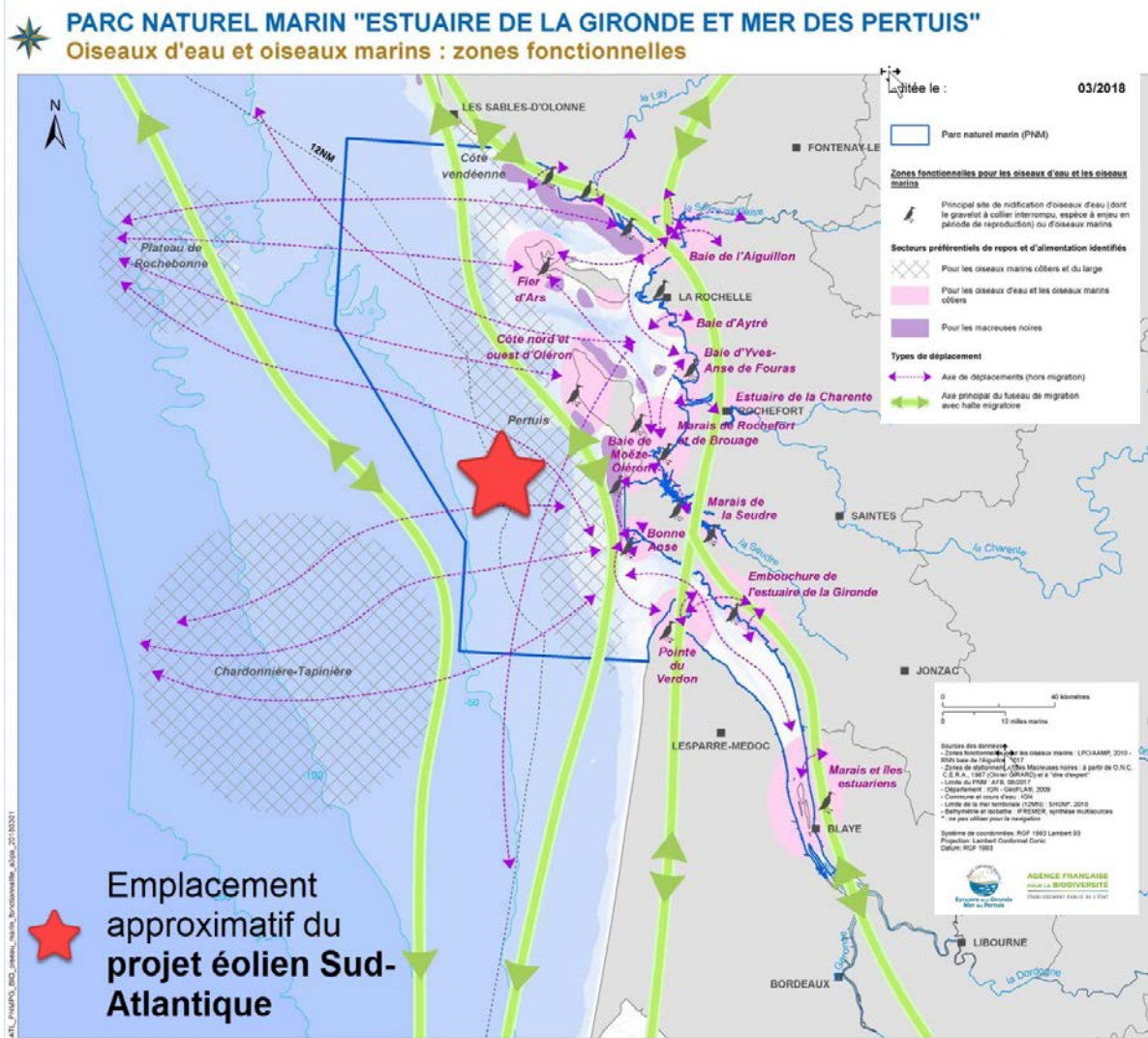
Pandémie, élections, grands dossiers environnementaux, l'année 2022 risque bien de ne pas être un long fleuve tranquille. Il n'y a plus de doute quant à l'urgence de lutter contre le dérèglement climatique et contre la perte de biodiversité.

Encore ne faut-il pas qu'au nom de la défense du climat on fragilise un peu plus le vivant. C'est la raison pour laquelle Natvert s'oppose avec force au projet éolien Sud-Atlantique et à sa localisation au cœur de zones protégées pour leur richesse biologique.

D'autres dossiers concernant notre environnement proche en Pays Royannais vont démarrer en 2022 : citons l'action de concertation pour la gestion et les usages de l'eau dans les marais de Saint-Augustin et d'Arvert, le projet Cœur de Coubre de l'ONF, l'aménagement durable des plages, la décision de créer une Réserve Naturelle Nationale à Bonne Anse.

Natvert s'impliquera et suivra le déroulement de ces projets avec grand intérêt.

La crise sanitaire perturbe comme l'année dernière l'organisation de nos conférences en début d'année, mais vous pouvez déjà vous inscrire à nos premières sorties. Celles - ci seront consacrées à notre environnement proche : les dunes de Bonne Anse, la forêt de la Coubre et la campagne autour d'Arvert. N'hésitez pas à vous inscrire !



BEL'HABITAT 17

ARVERT - LA TREMBLADE

ENTREPRISE LOCALE
AGRÉÉE RGE
AGRÉÉE PRIME CEE

ISOLEZ VOS COMBLES ET RECEVEZ 8€ PAR M2 ISOLÉ !

• NETTOYAGE - PROTECTION - TOITURES - FAÇADES

Matériel et produits professionnels

NETTOYAGE
VAPEUR &
EAU CHAUDE



AVANT

APRÈS

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT au
05 46 22 74 46
www.belhabitat17.fr - contact@belhabitat17.fr

The image shows a side-by-side comparison of a house facade before and after cleaning. On the left, labeled 'AVANT', the facade is dark and dirty, with a ladder leaning against it. On the right, labeled 'APRÈS', the same facade is bright white and clean. Above the images, the text 'NETTOYAGE - PROTECTION - TOITURES - FAÇADES' is written in large, bold letters. Below this, 'Matériel et produits professionnels' is written. A speech bubble on the left says 'NETTOYAGE VAPEUR & EAU CHAUDE'. At the bottom, there is a blue banner with white text: 'RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT au 05 46 22 74 46 www.belhabitat17.fr - contact@belhabitat17.fr'.

**VOTRE AGENCE D'AIDE
À DOMICILE**

**PRESQU'ÎLE
SERVICE**

Aide à la personne
05.46.85.11.82 // 06.08.71.02.86

- AIDE À L'AUTONOMIE
- COURSES & REPAS
- AIDE - MÉNAGÈRE
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

LA TREMBLADE • CHAILLEVETTE
ARVERT • MORNAC
LES MATHES • SEUDRE
SAINT AUGUSTIN • BREUILLET

L'ALOHA

**PIZZAS, BURGERS
SNACK, FRITES FRAÎCHES**

LIVRAISON ET À EMPORTER

25, avenue de la Presqu'île

ARVERT ☎ 06 95 92 95 91

BigMat
LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

DUCLOS

📍 **ARVERT**
☎ 05 46 36 45 55

B.C.E
BETON CONTRÔLE DE L'ESTUAIRE

📍 **SABLONCEAUX**
☎ 05 46 02 18 02

Arvert Cuisine & rangement

2, avenue de la presqu'île 17530 ARVERT
Tél. 06 13 53 89 87 - 06 58 79 58 55
Mail : arvertcuisine17@gmail.com
Facebook : arvert cuisine et rangement

CUISINE AGENCEMENT DRESSING SUR MESURE

**Les maisons
by
Chantal B.**

Venez nous rendre visite, vous serez déjà chez vous !

Images showing interior views of a modern kitchen and a bathroom with a circular mirror.

**Les maisons
by
Chantal B.**

16 rue des Acacias - ZAE les Justices
17530 ARVERT

05 46 56 89 89



Expertise - comptable
Audit | Conseil
Gestion administrative

Cabinet JULIEN SICRE

76 A Avenue de l'Etrade 17530 Arvert | Téléphone : 05.46.76.83.51
Mail : contact@cabinetjulien sicre.com

Karamela Coiffure

9 Rue des Moulinades
17530 Arvert

05.46.36.66.01

scannez, prenez
votre RDV !



Lundi et Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 18h
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 18h

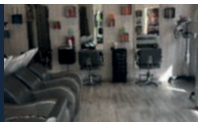
Karine
Pamela

Flots

Homme - Femme - Junior
coiffure

7, rue de la Sablière
17570 LES MATHES

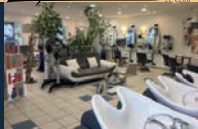
05 46 02 03 88



Raphaël Terrier

22, avenue de la
Presqu'île d'Arvert
17530 ARVERT

05 46 36 40 59



CHEZ L'AUDIO

Justine TOSSUT Audioprothésiste Diplômée

Appareils auditifs - Tiers payant intégral - 100% santé

☎ 05 46 47 24 32

ARVERT - 6 rue de la Source - MARENNES - 52 rue de la République



PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE

RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL



17530 ARVERT

05 46 36 09 54



RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR

Votre résidence retraite médicalisée à Arvert



UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Confort hôtelier et restauration gourmande confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Une ambiance chaleureuse, avec des animations et activités thérapeutiques régulières
- Détente et relaxation au sein de l'espace espace Snoezelen (stimulation multisensorielle) et de la salle de balnéothérapie

DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Courts et longs séjours
- Une unité de soins adaptés dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Un accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

53 bis avenue de l'Etrade 17530 ARVERT
05 46 36 31 12 - beausejour@orpea.net

ORPEA
RÉSIDENCES

la vie continue avec nous

